

# François Alfónsi

DÉPUTÉ EUROPÉEN  
Groupe Verts/ALE



Élu en mai 2019 sur la liste d'Europe Écologie Les Verts, François ALFONSI représente la Corse à Bruxelles. Rattaché à la majorité du Président du Conseil Exécutif Gilles SIMEONI, il est le député de la Fédération Régions & Peuples Solidaires qui regroupe les partis autonomistes ou indépendantistes de l'hexagone. Il siège au sein du groupe « Verts-ALE » où il représente l'Alliance Libre Européenne, fédération de 44 partis nationalistes européens, dont certains sont à la tête de gouvernements de nations européennes (Écosse, Catalogne, Flandre, Pays Basque, Corse...).

## BILAN DES 18 MOIS

juillet 2019 - décembre 2020

<https://francois-alfonsi.com>





## I EN BREF

### I MES ATTRIBUTIONS

#### MEMBRE TITULAIRE

Commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie (ITRE)  
Commission du développement régional (REGI)  
Commission des affaires constitutionnelles (AFCO) *suppléant*

#### DÉLÉGATIONS

Délégation à l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE  
Délégation à l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée  
Délégation pour les relations avec les pays du Machrek

#### MANDATS SPÉCIAUX

Vice-Président de l'Intergroupe Searica, en charge des Îles  
Co-Président de l'Intergroupe pour les Minorités, communautés et langues traditionnelles

### I THÈMES ABORDÉS

Crise sanitaire  
Crise Catalane  
Commission des Îles  
Friendship Basque  
Droits du peuple Kurde  
Minority Safepack Initiative  
NPLD diversité linguistique  
Nagorno Karaback  
Pour Que Vivent Nos Langues  
Prisonniers politiques corses  
Réattribution du Diplôme européen de Scàndula

### I MES PRIORITÉS D'ACTION

REGI : Un statut pour les Îles.  
ITRE : Développement des énergies renouvelables.  
Autonomie énergétique pour les îles.  
AFCO : Dénoncer les errements espagnols en Catalogne. Ménager les intérêts de l'Écosse vis-à-vis du Brexit.



## I 18 MOIS AU PARLEMENT EUROPÉEN

# Démocratie et droits des peuples

L'Union européenne, frappée de plein fouet par la crise sanitaire et économique du Covid-19, a spectaculairement évolué en construisant dans l'urgence sa réponse à cette crise. Elle est ainsi sortie d'une longue période de stagnation politique et institutionnelle, où le « chacun pour soi » était la règle et l'euro-scepticisme de plus en plus largement répandu au fond des urnes. Par la force des nécessités, elle a fait tomber de nombreux tabous qui l'empêchaient d'avancer. En marge de ces jeux politiques au sommet, le Parlement Européen est aussi le théâtre de nombreux combats pour la démocratie et les droits des peuples. En tant que député du groupe Alliance Libre Européenne, ces combats sont parmi mes priorités.

**Le groupe Alliance Libre Européenne** était au départ fort de huit élus : trois en Écosse, une au Pays de Galles, deux en Catalogne ; une russophone de Lettonie, et un Corse donc. Mais au 31 décembre 2019, le Brexit l'a amputé de la moitié de ses membres. Cependant, l'actualité ALE a été particulièrement chargée : Catalogne bien sûr, mais aussi Kurdistan, et, désormais Nagorno Karabakh, appellent une mobilisation constante.

Le « *Friendship basque* »\* a été reformé, et les prisonniers politiques corses ont entamé une démarche malheureusement interrompue car les mesures sanitaires n'ont pas permis de nouvelles manifestations à l'intérieur du Parlement. L'actualité ALE, c'est aussi l'intergroupe des minorités qui est le lieu officiel où les parlementaires européens issus de « minorités nationales » se retrouvent. Ils ont pour première tâche de faire déboucher l'Initiative Citoyenne Européenne « *Minority SafePack* » déclenchée par la signature de 1,3 million de citoyens européens selon la procédure extrêmement contraignante fixée par le Traité de Lisbonne. En tant que député insulaire, je suis aussi beaucoup investi auprès de l'autre grand intergroupe Searica (Seas, Rivers, Islands and Coastal Areas), dont je suis le vice-Président en charge des Îles.

**Enfin, l'activité politique d'un parlementaire européen** se fait aussi « hors les murs », avec les moyens qui lui sont donnés par son mandat. La mobilisation du Collectif « *Pour Que Vivent Nos Langues* » a pu voir le jour dès septembre 2019, au moment où se mettait en place à la rentrée scolaire la réforme Blanquer aux conséquences linguistiques pour

toutes les langues régionales de l'hexagone. Cette mobilisation, que j'ai menée avec Paul Molac, député breton à l'Assemblée Nationale, a aussi associé les parlementaires corses du Palais Bourbon, Jean Félix Acquaviva, Michel Castellani et Paul-André Colombani, et désormais du Sénat avec Paul Parigi, récemment élu.

Elle a permis également de développer des échanges avec le Pays Basque pour envisager en Corse une filière d'enseignement par immersion sur le modèle des écoles ikastolas, de la maternelle à la terminale.

Et, bien sûr, la perte de son diplôme européen par la Réserve Naturelle de Scàndula ne pouvait me laisser indifférent, ayant été maire d'Osani durant presque 18 années. De nombreuses démarches ont été menées, en lien avec ma collègue eurodéputée des Verts Michèle Rivasi, pour obtenir la réattribution de ce diplôme à ce site parmi les plus emblématiques d'Europe et de Méditerranée en matière de biodiversité. Le présent document vous propose de faire un point de ces différentes actions. • **François ALFONSI.**

*\* Groupe de soutien aux prisonniers politiques basques et à la poursuite du processus de paix.*

## I UNION EUROPÉENNE

# Bien des verrous ont sauté suite à la crise sanitaire !



**L'**installation du nouveau parlement européen s'est faite début juillet 2019 dans un climat morose pour l'Europe. Les résultats obtenus par les listes euro-sceptiques et populistes dans plusieurs pays membres avaient été élevés : la France avec le Rassemblement National (ex-FN) sorti en tête du scrutin, l'Italie avec la Lega, l'Espagne avec Vox, et aussi en Pologne, en Hongrie, et même en Allemagne. De leur côté, chacun des «partis gouvernementaux» avançait des projets européens au rabais, l'Europe étant ainsi ramenée à une dimension intergouvernementale entre les États, et non plus vécue comme une véritable Union démocratique des peuples.

**Cette «panne d'Europe» a marqué les six premiers mois** de la mandature. Puis est survenue la crise sanitaire liée au Covid19. L'Italie, première touchée en Europe, a dès février connu une propagation très forte du virus, particulièrement en Lombardie. En mars, les hôpitaux débordaient de malades et les statistiques s'envolaient. Économiquement un des pays les plus faibles d'Europe, menacée par une crise politique qui mettait l'extrême droite aux portes du pouvoir, l'Italie avait un besoin vital d'une solidarité européenne. Elle lui a été sèchement refusée dans un premier temps. Mais, le 16 avril tout a basculé avec un voyage officiel de la Présidente allemande de la Commission Eu-

Chaque État séparément était incapable de surmonter seul la crise économique mondiale générée par la pandémie. Seule l'Europe dans son Union est en mesure de le faire.

ropéenne Ursula von der Leyen. Celle-ci déclarait : «*L'Italie avait besoin d'aide au tout début (...) et il est juste que l'Europe dans son ensemble présente ses excuses à l'Italie.*»

Sous son impulsion l'Europe a alors balayé ses *a priori*, et, en quelques semaines, plusieurs tabous ont sauté. À chaque fois, notre groupe Verts-ALE au Parlement Européen a été très actif dans ces évolutions.

### Les blocages étaient de trois types :

- Un veto des États à tout emprunt européen, même dans le cadre de la capacité d'emprunt lié au budget européen, alors qu'il est un des mieux cotés par les agences de notation. Un emprunt de 540 milliards d'euros a été souscrit par le

budget de l'Union Européenne, une grande première dans l'Histoire de l'Europe.

- Sur ces 540 milliards, 100 milliards sont affectés au fonds SURE destiné à alimenter les caisses des États pour qu'ils puissent faire face aux mesures d'urgence sociale : chômage technique, fonds de solidarité, etc. Un tel engagement vers une «Europe sociale» est une première pour l'Europe.

- Mais ce premier ballon d'oxygène financier ne pouvait suffire pour faire face aux besoins immédiats. Il faut aussi financer l'après-covid, là où les tissus économiques dévastés par la crise doivent être régénérés par de nouveaux investissements qui assureront la relance de l'économie. Il fallait créer les «coronabonds», ces obligations que l'Europe a souscrites à hauteur de 750 milliards d'euros avec la garantie de tous les États riches pour doter les plus en difficultés des moyens qu'ils ne pouvaient plus trouver seuls. Le verrou qui a sauté là est d'une importance politique considérable pour l'avenir de l'Europe.

Les États «frugaux», ceux qui refusaient toute mutualisation des capacités financières et économiques, ont perdu la partie. Au Parlement Européen, malgré les couloirs vidés par les mesures de lutte contre la pandémie, on sent que

l'institution européenne repart de l'avant.

Chaque État séparément était incapable de surmonter seul la crise économique mondiale générée par la pandémie. Seule l'Europe dans son Union est en mesure de le faire. La relance économique de l'Europe sera aussi une relance politique. •

## I CONTACTS

### BRUXELLES

02 97 34 13 88

07 81 54 23 31

bruno.leclairche@europarl.europa.eu

### AIACCIU

06 24 79 61 27

mathieuceccaldi@aol.com

### BASTIA

06 33 28 62 95

fabiana.giovannini@gmail.com

## I SUIVRE MON ACTUALITÉ

Facebook : @FrancoisAlfonsi

Twitter : @F\_Alfonsi

Youtube : chaîne Francois Alfonsi

<https://francois-alfonsi.com>

## I ÎLES DE L'UNION EUROPÉENNE

# Un lobbying incessant pour un meilleur statut



### ECONOMY AND THE ROLE OF THE REGIONS

16 October 2019, Palermo (Sicily, Italy)



La question des Îles est posée depuis que le Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE; Traité de Lisbonne) est entré en vigueur en décembre 2009. Lors des deux précédentes mandatures (2009-2014 puis 2014-2019), son article 174 demandant « [d'accorder] une attention particulière [ ] aux régions qui souffrent de handicaps naturels et démographiques graves et permanents [ ] telles que les régions insulaires [...] », n'a pas fait l'objet d'une application favorable au profit des territoires insulaires, à l'exception de ceux situés à plus de mille kilomètres du continent européen, appelés « Régions Ultrapériphériques », les RUP. Dans un premier temps, il a fallu remettre en place et consolider les outils du lobbying des régions insulaires. Deux outils sont essentiels :

- L'intergroupe Searica « Seas, Rivers, Islands and Coastal Areas » a été reformé en octobre 2019. Il regroupe les députés européens issus des territoires sensibles à ces thématiques, dont les députés insulaires. Son Président est un socialiste croate, j'en suis le vice-Président en charge des Îles.
- La Conférence des Régions Péri-

phériques Maritimes (CRPM) : il regroupe les Exécutifs territoriaux concernés, et Gilles Simeoni en préside la Commission des Îles. Ces deux organismes agissent de façon complémentaire pour faire prendre en compte la question des Îles. Nous participons ainsi au colloque de la CRPM en novembre 2019 à Palermo auquel participent aussi Younous Omarjee, député réunionnais devenu le nouveau Président de la Commission du développement Régional du Parlement Européen, et Gilles Simeoni en qualité de Président de la Commission des Îles de la CRPM.

**Un travail parlementaire s'est alors engagé** dans la Commission REGI pour faire prendre en compte la di-

mension particulière des Îles dans un des Fonds mis en place par l'Europe, le Fonds pour une Transition Juste consacré à la Transition Écologique.

Puis le Covid-19 intervient. Les eurodéputés insulaires regroupés dans Searica (un sicilien, un corse, un croate des Îles d'Istrie, trois maltais, une députée des Îles Baléares, deux chypriotes, un suédophone de Finlande (Îles Aland) ainsi que Younous Omarjee) saisissent la Commission. Échange de courriers sur « l'impact dévastateur de la crise du Covid-19 sur les économies insulaires » débouchant une sur réunion officielle avec la Commission à travers son Commissaire en charge du plan de relance européen, Paolo Gentiloni qui apporte son soutien. •

## I LES GRANDES DATES

- **16/20 OCTOBRE 2019, À PALERME.** Colloque des Îles à l'initiative de la Conférence des Régions Périphériques et Maritimes.
- **11 DÉCEMBRE 2019.** L'intergroupe Searica, appuyé par 114 députés, est officiellement recréé pour la nouvelle mandature. Il se réunit le 15 décembre. François Alfonsi est élu vice-Président en charge des Îles.
- **AVRIL 2020.** Premier courrier co-signé par onze députés insulaires à Mme Von der Leyen, Présidente de la Commission Européenne, alertant : « *nos régions sont à la fois plus fragiles et beaucoup plus impactées par la crise du Covid-19 (...) chaque territoire insulaire est sous la menace d'un effondrement économique général.* »



- **6 JUILLET 2020.** Adoption en commission du développement régional d'un amendement au Just Transition Fund : « *Allocations spécifiques pour les régions ultrapériphériques et insulaires : - 1% du total des montants (...), représente une allocation spécifique pour les îles, et 1% représente une allocation spécifique pour les régions ultrapériphériques visées à l'article 349 du TFUE, allouées à l'État membre concerné.* » C'est la première fois que les îles sont ainsi placées au même rang que les RUP dans un document officiel. Le Parlement dans sa session plénière adopte l'amendement de la Commission REGI le 17/09/2020. •

● **23 JUILLET 2020.** Réponse de la Présidente Ursula Von der Leyen : « *Je partage pleinement votre évaluation de l'impact asymétrique de l'épidémie Covid-19 (...) en raison de leur dépendance à l'égard du tourisme ainsi que des transports aériens et maritimes, l'économie de ces régions est touchée d'une manière sans précédent.* »

● **22 OCTOBRE 2020.** Réunion *visio* des onze députés insulaires avec le Commissaire Paolo Gentiloni en charge du plan de relance de 750 milliards mis en place par l'Union Européenne. Le Commissaire « *s'engage à cibler les zones particulièrement affectées par la crise dont les îles dans la définition des plans de relance qui seront négociés par la Commission avec chacun des États-membres* ». Il apporte le soutien de la Commission à l'amendement « insulaire » adopté par le Parlement.



Paolo Gentiloni,  
Commissaire  
européen.

● **9 NOVEMBRE 2020.** Courrier de Gilles Simeoni aux négociateurs français du Conseil s'appuyant sur une délibération unanime de l'Assemblée de Corse lors de sa session du 5 novembre pour qu'ils soutiennent l'amendement du Parlement.



Gilles Simeoni et  
Younous Omarjee,  
président de la  
Commission du  
Développement  
régional du  
Parlement  
européen.

● **10 NOVEMBRE 2020.** Intervention de François Alfonsi en commission REGI lors d'une audition de la Commissaire au Développement Régional Elisa Ferreira. Dans sa réponse, celle-ci confirme l'appui de la Commission, « *en espérant que le Conseil Européen (qui regroupe les gouvernements des États) appuiera aussi.* »



et que le pic de la crise  
économique est encore à venir.

L'intergroupe Searica regroupe les eurodéputés issus des territoires sensibles à ces thématiques, dont les députés insulaires. J'en suis le vice-président.



## LE COLLECTIF PATRIOTTI REÇU AU PARLEMENT EUROPÉEN

Sur mon invitation, une délégation du Collectif Patriotti a été reçue au Parlement européen le 21 janvier 2020.

Patriotti est constitué d'anciens prisonniers politiques qui, bien qu'ayant effectué leur peine, continuent d'être harcelés par le système judiciaire français, contre toute législation européenne ou internationale sur les droits de l'homme.

Depuis le mois de juin 2014, le FLNC a mis fin à la lutte armée en Corse, mais des militants restent emprisonnés ou poursuivis. Des dizaines d'autres restent sous surveillance totalement abusive et l'État français se fait le spécialiste de mesures injustes, comme l'inscription systématique à des fichiers de surveillance, comme le Finiada (interdiction de détention d'armes, y compris de chasse), le Fnaeg (fichier des empreintes ADN), le Fijait (contrôle judiciaire selon les

mêmes critères que les terroristes islamistes). Ils sont également victimes d'amendes exorbitantes qui conduisent à des saisies sur comptes, les empêchant de créer ou développer leur entreprise, d'hériter d'un bien familial, de soutenir leur famille, ou simplement d'avoir une vie normale.

Ainsi, Jean Philippe Antolini, Olivier Sauli, Patrice Murati, Félix Benedetti du Collectif Patriotti ont pu exposer cette situation et rencontrer plusieurs eurodéputés comme Tonì Comin (Junts pel sì), Diana Riba (ERC, épouse de Raül Romeva emprisonné à Madrid), Pernando Barrera (Bildu) et Tatjana Zdanoka, députée ALE vice-présidente de la Commission des Pétitions au Parlement européen. Des pistes de travail ont été évoquées, notamment celle d'une saisine de la Commission des Petitions avec le soutien de sa vice-présidente. •

## I PROCHAINE ÉTAPE

Tenue des « trilogues » entre le Parlement, la Commission et le Conseil qui doivent valider un règlement définitif pour ce Fonds de Transition Énergétique. La réponse est attendue fin décembre 2020.

Objectif : généraliser la prise en compte des îles dans les politiques européennes. •

## I CATALOGNE

# Bras de fer au Parlement Européen



**L**e 19 décembre 2019, l'entrée au Parlement Européen des catalans Carles Puigdemont et Toni Comin, tous deux poursuivis par l'administration judiciaire espagnole, enfin munis de leurs badges de députés européens, a été un moment très fort. La Cour de Justice de l'Union Européenne, en imposant à la Présidence du Parlement Européen le respect de leur immunité parlementaire, a donné raison à ceux qui vivaient leur exil en liberté en Belgique, mais qui avaient été interdits d'entrer à Strasbourg, sur le territoire français en juillet 2019, quand le nouveau Parlement a été installé. Par contre, Oriol Junqueras, est resté emprisonné en Espagne, alors que ce jugement lui avait donné

les mêmes droits. Dans les travées du Parlement Européen, la tension est permanente entre les élus qui soutiennent les indépendantistes catalans, et la plupart des députés espagnols qui défendent mordicus les vues de la justice espagnole. •



## I LES GRANDES DATES

- 2 JUILLET 2019.** Installation du Parlement Européen à Strasbourg. 10.000 catalans sont devant les portes pour défendre les droits de leurs élus empêchés par les autorités françaises de pénétrer au Parlement sous peine d'être extradés sur le champ en Espagne, et donc de se retrouver incarcérés avec Oriol Junqueras, détenu à Madrid dans le cadre de la procédure pour « rébellion et sédition ». Seule Diana Riba pourra gagner son siège au Parlement qui, pour la première fois de son Histoire, ne siège pas au complet.
- 18 SEPTEMBRE 2019.** Rencontre avec Carles Puigdemont dans son exil de Belgique, accompagné par Romain Colonna, élu à l'Assemblée de Corse.
- 19 DÉCEMBRE 2019.** Décision de la Cour de Justice de l'Union Européenne. Entrée au Parlement européen des élus catalans vivant en exil.
- 23 JANVIER 2020.** 9 euro-députés des groupes Verts-ALE et GUE rendent visite aux prisonniers politiques catalans en prison : François Alfonsi, Michèle Rivasi, Benoît Bîteau, Leila Chaibi, Clare Daly, Mick Wallace, Kateřina Konečná, Fernando Barrena, et l'ex-députée de Galice Ana Miranda.
- FIN JANVIER 2020.** Entrée au Parlement de la 3e députée catalane, Clara Ponsati.
- OCTOBRE 2020.** Malgré la crise sanitaire qui paralyse notre action au sein du Parlement, les témoignages de solidarité continuent.



## LE FRIENDSHIP BASQUE

**A**vec Fernando Barrena, député basque, il a été reconstitué le Friendship Basque qui depuis plusieurs mandatures multiplie les réunions afin de favoriser une solution politique en Euskadi après l'abandon de la lutte armée par ETA. Son rôle avait été important, notamment après la conférence d'Aiete en 2011 qui avait initié la fin de la lutte armée, pour faire cesser la stratégie « d'illégalisation » des formations politiques issues de la gauche indépendantiste au prétexte de liens avec ETA. Dans une actualité mobilisée par l'actualité catalane, et en raison de la paralysie du Parlement Européen générée par la crise sanitaire, la question basque est restée au second plan durant cette période. Mais les liens noués restent forts et le besoin de continuer à peser pour la poursuite du processus de paix reste une priorité. •

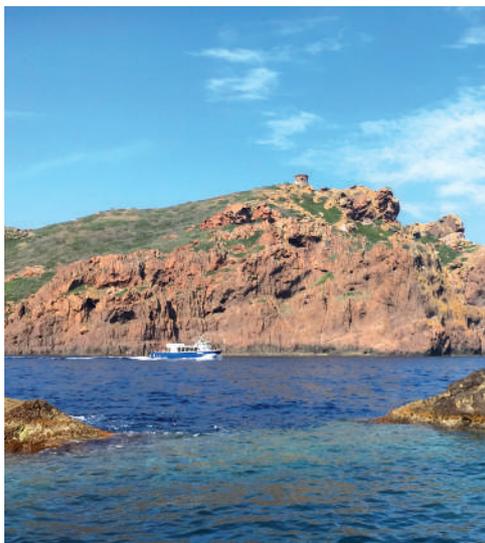


## I PROCHAINE ÉTAPE

Les autorités espagnoles ont demandé la levée de l'immunité parlementaire des députés catalans poursuivis par l'Espagne. La Commission des Affaires Juridiques du Parlement Européen doit rendre son rapport, et ce rapport sera ensuite voté en séance plénière. Ce débat sera un enjeu majeur des prochains mois. •

## I RÉSERVE NATURELLE DE SCÀNDULA

# Rétablir le Diplôme européen de la réserve



La réserve de Scàndula, distinguée par le Diplôme européen du Conseil de l'Europe, attribué par le Secrétariat de la Convention de Berne sur la sauvegarde de la vie sauvage et des habitats naturels, est inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco. C'est un des sites emblématiques pour la biodiversité en Méditerranée et en Europe.

Le 20 mars 2020, le Groupe d'experts du diplôme européen a demandé de ne pas renouveler le diplôme européen pour la réserve, déplorant « le manque de réponses à leurs demandes » et jugeant « qu'aucun progrès n'avait été fait [dans la ges-

tion de la réserve] et que la situation, particulièrement la pression touristique, avait empiré. »

Concerné à un double titre, en tant que député européen et en tant que maire de la commune d'Osani, de 2002 à 2020, sur les côtes de laquelle se situe la réserve maritime, j'ai saisi le Secrétariat de la Convention de Berne et obtenu une première réponse ouvrant la porte à une réattribution du diplôme européen sur la base d'un rapport « sur les progrès réalisés » à réaliser par le gestionnaire de la réserve, le Parc Naturel Régional de Corse.

Depuis, la Collectivité de Corse a délibéré le 29 juillet 2020 sur le processus d'agrandissement de la réserve, une des mesures attendues avec impatience par les experts du Conseil de l'Europe, tandis qu'une concertation a démarré avec les services de l'État pour arriver à modifier le règlement de la réserve, vieux de quarante années désormais, afin de limiter définitivement les atteintes constatées sur la faune et la flore protégées.

Dernière démarche en date : une réunion tenue à mon initiative et à celle de ma collègue du groupe Verts-ALE Michèle Rivasi avec la Secrétaire d'État à la biodiversité, au Ministère de l'Environnement, Mme Bélangère Abba\* le 17 novembre dernier. •

### I \* LES PROBLÈMES SOULEVÉS

Fréquentation non maîtrisée, particulièrement pour les visites par navires de passagers, dégradation de l'état de l'herbier de posidonie sous l'effet des mouillages, déclin observé de la dynamique de reproduction du balbuzard... ces difficultés se situent dans le périmètre de la réserve actuelle.

Elles sont dues pour l'essentiel à des réalités qui n'étaient pas connues en 1975 au moment de la création de la Réserve :

- Développement de la plaisance et impact des ancres dans les herbiers de posidonie ; le décret modifié doit interdire le mouillage dans la réserve.

- Démultiplication des navires à passagers, depuis l'émergence d'une flotte de navires 12 passagers rapides au tournant des années 2010, créant de nouvelles conditions de dérangement dans la réserve. Il faut se donner les moyens de réguler cette activité.

- Émergence de nouveaux modes de fréquentation et de plaisance : jets-ski, engins tractés, drones aériens et désormais sous-marins, propulseurs sous-marins, dont il faut exclure la présence dans la réserve.

C'est sur cette base que nous avons rencontré la ministre avec Michèle Rivasi. •

### I LES GRANDES DATES

- **20 MARS 2020.** Décision du Comité des Experts décidant de retirer le diplôme européen à la réserve de Scàndula.

- **6 MAI 2020.** Lettre ouverte à M. Krzysztof Zyman, secrétaire de la Convention de Berne en charge de la gestion de ce diplôme : « Que se passera-t-il demain une fois la pression salulaire de ce diplôme disparue ? La réputation touristique de la réserve n'en sera pas affaiblie (...) par contre le milieu naturel exceptionnel et fragile qu'elle abrite aura vite fait de "passer aux oubliettes". »

- **29 MAI 2020.** Réponse du Conseil de l'Europe, prêt à « évaluer à nouveau cette demande » de réattribution du diplôme européen.

- **20 JUILLET 2020.** Participation à la réunion du Comité Consultatif de la réserve, saisi d'un rapport du Conseil Scientifique qui montre le chemin à suivre.



◀ Avec Mme Abba, Secrétaire d'État à la Biodiversité, et Michèle Rivasi.

- **22 JUILLET 2020.** Saisine de l'État par courrier au Directeur Régional de l'Environnement : « les problèmes soulevés par le secrétariat de la Convention de Berne du Conseil de l'Europe concernant directement l'État puisque c'est dans le périmètre de la réserve actuelle que sont générées l'essentiel des observations qui ont conduit à l'avis négatif du Comité des experts. »

- **29 JUILLET 2020.** Délibération de la Collectivité de Corse « approuvant le processus de création d'une réserve naturelle sur la façade maritime nord occidentale de la Corse. »

- **17 NOVEMBRE 2020.** Réunion entre François Alfonsi, Michèle Rivasi et la Secrétaire d'État à la Biodiversité Bélangère Abba.\*

- **4 DÉCEMBRE 2020.** Le retrait du Diplôme Européen est confirmé.

### I PROCHAINE ÉTAPE

La décision de retrait s'accompagne d'une demande de « prendre en considération les nouvelles informations transmises en vue de renouveler le Diplôme Européen en cas de preuves suffisantes d'amélioration. » Une porte est ouverte. Aux « autorités responsables » (État, Office de l'Environnement, Parc Naturel Régional de la Corse) d'agir ! •



**LE RÉSEAU POUR LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ LINGUISTIQUE** (NPLD, Network to Promote Language Diversity) est un réseau européen travaillant dans le domaine de la politique linguistique et de la planification des langues constitutionnelles, régionales ou des petits États. Il comprend institutions et gouvernements nationaux et régionaux, universités, associations, organismes divers dans le but de promouvoir la diversité linguistique en Europe. Fondé en 2008 au Pays de Galles sous l'impulsion du Welsh Language Board, c'est un organisme de lobbying, d'échanges d'expériences, d'expertises indispensables à la promotion des langues. Il a été notamment un précieux soutien au travail de François Alfonsi pour l'élaboration du rapport qui porte son nom en faveur des langues minoritaires, adopté à une très large majorité le 11 septembre 2013 (546 pour, 26 contre, 29 abstentions). •



## I DIVERSITÉ LINGUISTIQUE

# Pour que vivent nos langues !

**C**réé en 2019 il y a près de deux ans, sous mon impulsion et celle de Paul Molac, député breton à l'Assemblée Nationale, le Collectif Pour que Vivent Nos Langues rassemble l'ensemble des associations de défense des langues régionales en France et s'est constitué pour protester contre les conséquences linguicides de la réforme Blanquer sur leur enseignement. Le Collectif a porté son message auprès du Ministère de l'Éducation Nationale et organisé notamment une manifestation à Paris, regroupant plus d'un millier de personnes venues de toutes les régions concernées : une première en France. Aucune suite n'ayant été donnée par le Ministre Jean Michel Blanquer, le Collectif s'est alors tourné vers le Président de la République et a remis un courrier à l'Élysée le 18 juin 2020 avec le soutien de 105 parlementaires, députés à l'Assem-

blée Nationale, Sénateurs, Députés européens. L'Élysée a répondu en s'engageant en faveur d'une réunion du Collectif avec le Ministre de l'Éducation Nationale. Mais, trois mois plus tard, la date n'est toujours pas fixée !

Le 10 octobre, le Collectif a manifesté dans toutes les régions de France. Des rassemblements se sont tenus devant les Rectorats ou Préfectures pour évoquer les revendications de chacun des territoires. Plusieurs milliers de personnes ont ainsi été réunies, malgré les conditions imposées par la crise sanitaire liée au Covid19.

Cette démarche de rassemblement de toutes les langues régionales présentes en France est une situation inédite qui doit permettre l'aboutissement de leurs revendications et une meilleure prise en compte de ces langues par l'Éducation Nationale. •

**I POUR JOINDRE LE COLLECTIF** Facebook: @PourQueViventNosLangues  
**I POUR SIGNER LA PÉTITION "POUR QUE VIVENT NOS LANGUES"**  
<http://chnng.it/mrkSySB2L4>



**Pour que vivent nos langues**

## I LES GRANDES DATES

- **12 SEPTEMBRE 2019.** Le Collectif Pour Que Vivent Nos Langues se constitue dans les locaux du Parlement européen à Paris. Il compte 34 associations en Alsace-Moselle, Bretagne, Catalogne, Corse, Flandre, Occitanie-Pays d'Oc, Pays Basque, Savoie.
- **NOVEMBRE 2019.** Le Collectif lance une pétition pour protester contre la réforme Blanquer, signée à cette heure par plus de 16.500 personnes.
- **30 NOVEMBRE 2019.** Rassemblement de plus d'un millier de personnes à Paris. Remise d'une lettre au Ministre Jean Michel Blanquer.
- **18 JUIN 2020.** Le Collectif remet à l'Élysée une lettre destinée au Président de la République avec le soutien de plus d'une centaine de parlementaires droite, gauche, régionalistes ou écologistes.
- **26 AOÛT 2020.** L'Élysée répond et demande au Ministre Jean Michel Blanquer de recevoir le Collectif.





### 12 AU 14 SEPTEMBRE 2020.

Une délégation corse se rend au Pays Basque pour s'imprégner des expériences en matière d'enseignement associatif immersif avec la volonté de lancer la même expérience en Corse.



### 10 OCTOBRE 2020.

70 rassemblements simultanés sont organisés devant tous les Rectorats et/ou Préfectures, en Alsace, Catalogne, Corse, Occitanie, Pays Basque, Savoie... À Bayonne notamment 2000 personnes sont dans la rue.

## I PROCHAINE ÉTAPE

Obtenir la réunion au Ministère de l'Éducation Nationale promise par l'Élysée. Maintenir la pression médiatique, dès l'instant que la période de confinement sera terminée. •

## I KURDISH FRIENDSHIP

# Solidarité Kurdistan

La bataille de Kobané, ville kurde de Syrie frontalière de la Turquie, a duré presque six mois, de septembre 2014 à janvier 2015. Les forces armées kurdes de Syrie défendent leur ville contre les assauts de l'état islamiste alors à son apogée. De l'autre côté de la frontière turque, on peut suivre les combats à la jumelle, depuis les barrières érigées par l'armée turque qui empêche les Kurdes d'acheminer les armes, les vivres et les renforts nécessaires pour aider la résistance des combattants. Mais les troupes kurdes, pourtant deux fois moins nombreuses, réussissent à chasser les assaillants de Daech, dont la défaite à Kobané a été le début de la fin pour l'État islamiste finalement écrasé par la coalition internationale trois ans plus tard.

**La bataille de Kobané** préfigurait toutes les réalités politiques d'aujourd'hui au Proche Orient. Les journalistes du monde entier diffusent les images des combats ainsi que celles des soldats turcs affairés à empêcher tout renfort aux Kurdes et œuvrant ouvertement à la victoire de l'État islamiste.

Les troupes kurdes sont formées aussi bien de combattants que de combattantes, dont leur cheffe

d'état-major, Narine Afrin, ce qui met les islamistes en rage, et ce qui en fera une héroïne aux yeux de ses compatriotes. En janvier, la victoire des Kurdes est totale. Ils ont montré à quel point leur rôle était fondamental pour un avenir de paix et de démocratie au Proche Orient, pour la protection des minorités et pour promouvoir une image nouvelle des femmes musulmanes, à contre-courant de ce qui a cours dans le reste du monde arabe.

De son côté, Erdogan a montré la réalité de ses intentions. Trois ans après, en 2018, il a envahi la partie la plus à l'ouest du Rojava, à Afrin, et a enrôlé les forces restantes de la mouvance islamiste. Il en fera par la suite des mercenaires à sa solde aussi bien contre les Kurdes qu'en Lybie ou au Nagorno-Karabakh. En 2019, Donald Trump retire le « bouclier aérien » qui protégeait le reste du territoire des Kurdes de Syrie. Erdogan envahit alors une partie de la zone centrale du Rojava kurde, pourtant situé en territoire syrien. Actuellement, il poursuit le déploiement de son armée dans le Kurdistan irakien.

Dès septembre 2019, au Parlement Européen, est créé le « Kurdish Friendship ». •



Meeting d'Ankara.

## I LES GRANDES DATES

### 17 SEPTEMBRE 2019.

Lancement du Kurdish Friendship lors d'une conférence de presse au Parlement Européen à Strasbourg.

**9 OCTOBRE 2019.** Création officielle à Bruxelles. Trois coprésidents : François Alfonsi pour le groupe Vert-ALE, Andreas Schieder, député socialiste autrichien, et Nikolaj Willumsen, député danois de la Gauche Unie Européenne.

**11 DÉCEMBRE 2019.** Première conférence sur la situation au Kurdistan turc. 250 participants.

**21 JANVIER 2020.** Conférence de presse à Strasbourg en soutien au député Salahattin Demirtas, leader politique du parti kurde HDP, réélu député en 2015 puis incarcéré en 2016.

**6 FÉVRIER 2020.** Nouvelle conférence pour dénoncer l'invasion du Rojava par l'armée turque et ses mercenaires islamistes, ainsi que les atrocités commises contre la population civile. 250 personnes y assistent.

**23 FÉVRIER 2020.** Participation au meeting du HDP à Ankara avec la présidente de l'ALE, Lorena Lopez de Lacalle.

**4 MARS 2020.** Intervention en séance plénière du Parlement pour dénoncer la situation au Rojava.

### 14 SEPTEMBRE 2020.

Intervention au Parlement européen sur l'escalade de la Turquie en Méditerranée orientale.

**19 SEPTEMBRE 2020.** L'ONU publie un rapport dénonçant les exactions et les atteintes aux droits de l'Homme de la Turquie et de ses alliés contre le peuple kurde. Le Friendship kurde relaie ces dénonciations au sein du Parlement européen.

## I PROCHAINE ÉTAPE

Obtenir du Ministère de l'Éducation Nationale l'abolition des conséquences de la réforme pour les langues régionales dès la rentrée 2021. Pour la Corse, lancement d'une filière par immersion sur l'exemple des écoles en langue basque. •

## I MINORITY SAFEPAK INITIATIVE

# Initiative Citoyenne pour la défense des minorités

L'Initiative Citoyenne Minority SafePack Initiative est l'une des rares ICE ayant été validées par la Cour Européenne de Justice le 24 septembre 2019. 1,32 million de signatures de citoyens de l'Union, ont réussi le tour de force de mettre à l'agenda du débat européen la question des droits des minorités, notamment au niveau culturel et linguistique. La démarche a été lancée par l'ONG Union Fédérale des Nationalités Européennes basée en Allemagne, et relayée par de nombreuses associations ainsi que par des partis politiques, comme l'Alliance Libre Européenne.

Obligée désormais de s'en saisir, la Commission est appelée à apporter une réponse sous la forme d'une proposition législative. Le dossier est actuellement instruit par la Commission Culture, la Commission des Pétitions et la Commission des Libertés du Parlement européen qui ont procédé à une audition des porteurs de la pétition, mais aussi d'experts désignés par elles, comme l'UNESCO ou le Conseil de l'Europe.

L'ICE contient plusieurs priorités concernant l'éducation, la culture, le respect de la diversité linguistique, la prise en considération de la plus-value apportée par la diversité culturelle et la défense des



minorités au niveau économique, social, régional, la lutte contre les discriminations, l'accès des langues et cultures minoritaires à l'audio-visuel et à internet, la prise en compte par les Etats membres des droits de leurs minorités ou encore une série de modification des règlements de l'Union pour que les différents fonds européens puissent soutenir davantage les échanges transfrontaliers et la diversité culturelle et linguistique.

Le débat sera porté au sein du Parlement européen sous la forme d'une Résolution pour appuyer la demande citoyenne de proposition législative. C'est donc un travail intense de lobbying qui est actuellement mené notamment par le

groupe Verts/ALE pour obtenir l'appui des différents groupes du Parlement. Car la résistance des Etats portés par une vision jacobine de l'Europe, s'organise aussi pour barer la route. •

### I QU'EST-CE QU'UNE INITIATIVE CITOYENNE EUROPÉENNE ?

L'ICE est un des éléments novateurs du Traité de Lisbonne entré en vigueur en 2009. Rendue opérationnelle en 2012, elle permet aux citoyens européens de saisir la Commission Européenne sur toute question qu'ils souhaitent voir traitée ou défendue par les institutions européennes, à la condition expresse de réunir au moins un million de signatures dans un quart des Etats membres au minimum avec un seuil d'au moins 750 fois le nombre de députés européens de l'Etat membre concerné. •



Dans l'Union Européenne, au moins 50 Millions de personnes appartiennent à une minorité nationale ou à une communauté linguistique dite minoritaire.



### I LES GRANDES DATES

- **2013.** Lancement du projet d'ICE par la FUEN, Federal Union of European Nationalities. S'engage alors une bataille juridique sur son éligibilité.
- **2017.** La Cour de Justice de l'UE oblige la Commission à lancer la campagne de signatures.
- **24 SEPTEMBRE 2019.** La Cour de Justice de l'UE valide les 1,32 million de signatures.
- **10 JANVIER 2020.** La Commission européenne valide l'ICE Minority SafePack et saisit le Parlement européen.
- **15 OCTOBRE 2020.** Audition des experts par les Commissions de la Culture, des Pétitions et des Libertés du Parlement européen. Intervention à cette occasion de François Alfonsi.

### I PROCHAINE ÉTAPE

Débat en séance plénière du Parlement européen au mois de décembre avant, courant janvier 2021, la réponse que doit obligatoirement apporter la Commission européenne à l'ICE. •



## INTERVENTION DE FRANÇOIS ALFONSI DEVANT LES COMMISSIONS DU PARLEMENT LE 15 OCTOBRE 2020

« Le fait que l'ICE Minority SafePack arrive devant le Parlement européen avec le soutien de plus d'un million de signataires est la preuve que la question des minorités, de la reconnaissance de leurs droits politiques et culturels, est encore une question d'actualité en Europe. Je peux témoigner en tant que Corse faisant partie d'un peuple qui a contribué à l'Histoire de l'Europe et qui doit encore se battre pour être pleinement intégré à égalité de droits et de devoirs au futur de l'Europe. L'Histoire des États issus des grandes guerres du siècle dernier explique que de nombreuses minorités nationales et linguistiques doivent encore, trop souvent, lutter pour faire valoir démocratiquement les droits

collectifs de leurs citoyens. En apportant une réponse constructive, ouverte et généreuse aux demandes de ces citoyens, l'Union Européenne contribuera au dépassement des conflits hérités du passé. Elle contribuera ainsi à préparer un avenir meilleur pour des dizaines de millions d'Européens. Le Parlement européen par le débat qu'il tiendra doit faire sa part, et aussi, je l'espère, par la résolution qu'il votera. Je voudrais demander à Madame Joureva, commissaire en charge du dossier, que la Commission prenne conscience que cette question des minorités est cruciale, et que la Commission doit porter la plus grande attention à cette initiative de plus d'un million de ses citoyens. » •

## I NAGORNO-KARABAKH

# Soutien au peuple arménien de l'Artsakh



Le PDA (Parti Démocratique d'Artzakh) est membre de l'Alliance Libre Européenne depuis le Congrès d'Aiaccio en mars 2015. Ses leaders font partie du gouvernement de la petite République d'Artsakh créée à la suite de l'effondrement de l'Union Soviétique par un referendum démocratique d'autodétermination tenu en 1991. Mais la situation de « conflit armé » entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie pour le contrôle de ce territoire montagneux de « l'au-delà des monts » peuplé d'Arméniens a dégénéré en une nouvelle guerre le 27 septembre 2020. Les forces armées azéries, plus nombreuses et plus puissantes, armées grâce aux revenus du pétrole de Bakou, soutenues par la Turquie d'Erdogan et renforcées par l'envoi

de mercenaires islamistes depuis la Syrie, ont lancé l'assaut et remporté la bataille jusqu'à ce que l'armée russe s'interpose autour de l'espace vital des Arméniens d'Artsakh, et pour maintenir le « corridor » qui les relie à l'État arménien. Dans l'urgence de la guerre, plusieurs députés européens se sont regroupés pour interpellier le Haut Représentant de l'Union Européenne aux Affaires Extérieures. Puis, une fois l'armistice signée après la défaite arménienne le 9 Novembre 2020, ils décident de constituer le « groupe d'amitié et de solidarité avec le Nagorno-Karabakh ». Ses co-fondateurs sont moi-même, Peter Von Dalen (néerlandais, groupe PPE) et Sylvie Guillaume (socialiste). •

## I LES GRANDES DATES

- **27 SEPTEMBRE 2020.** L'armée azérie lance son offensive contre les forces arméniennes rompant le cessez-le-feu en vigueur depuis 1994.
- **7 OCTOBRE 2020.** Intervention lors d'une grande manifestation de la diaspora arménienne à Bruxelles. Dans la foulée, l'ALE, avec Arminé Aleksanian, vice-ministre des affaires étrangères du gouvernement du Nagorno-Karabakh, lance un appel à la solidarité internationale.
- **12 NOVEMBRE 2020.** Lettre à Josep Borrell, Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères, pour demander à l'Europe de « *dénoncer l'agresseur dans cette relance du conflit, l'Azerbaïdjan* », « *de condamner l'ingérence de la Turquie, (...), le souvenir du génocide arménien de 1915 ne peut être oublié* », « *de lancer une opération humanitaire au profit des populations* » et « *d'engager la reconnaissance de la République d'Artzakh comme nation indépendante.* »
- **12 DÉCEMBRE 2020.** Lancement du Groupe d'Amitié et de Solidarité avec le Nagorno-Karabakh au sein du Parlement Européen.

## I PROCHAINE ÉTAPE

Maintenir la pression médiatique pour empêcher l'annexion de la République d'Artsakh par l'Azerbaïdjan. •

12

Visite de Carme Forcadell à la prison pour femmes de Alcalà-Meco, avec Ana Miranda, députée galicienne (janvier 2020).



Congrès Régions & Peuples Solidaires en Bretagne (août 2020).

Conférence de soutien au peuple kurde (janvier 2020).



En réunion du groupe Verts-ALE (juillet 2019).

Entrée du groupe Verts-ALE au Parlement européen.

Séminaire de travail à Vizzavona avec mon staff (août 2019).



Rencontre à Barcelone avec le Président Quim Torra d'une délégation du groupe Verts-ALE (janvier 2020).



À l'Assemblée Nationale à Paris, avec deux de mes assistants, Bruno Le Clainche et Claire Cago-Chidaïne.



Protestation contre les coupes budgétaires pour les îles, avec Younous Omarjee, Président de la Commission du Développement Régional (octobre 2020).

## I ET AUSSI...

Réunion Pour Que Vivent Nos Langues à Paris (novembre 2020).

Journées d'été des Verts (août 2019).



Venue de Greta Thunberg au Parlement, pour défendre le climat (mars 2020).



Conférence de presse à Ajaccio avec Michèle Rivasi (mars 2020).



Soutien au peuple Ouïghour opprimé par la Chine (octobre 2020).



Visite de l'École européenne de Bastia (octobre 2019).

